POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 39
Hebdos régionaux de l'Estrie

Projet de réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 à Waterville

LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 19 OCTOBRE PROCHAIN

COMMUNIQUÉ

Québec, le 29 septembre 2009 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 à Waterville par le ministère des Transports* **à compter du 19 octobre 2009 à 19 h, au collège François-Delaplace, salle Jocelyne-Boulanger, situé au 365, rue de Compton Est, à Waterville**. Les séances se poursuivront selon les besoins du public et de la commission.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire.* Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Web du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Marie-Josée Méthot, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 poste 426 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 15 octobre 2009** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de M^{me} Marie-Josée Méthot**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à intersection-waterville@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires seront diffusés dans le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

L'ensemble du dossier ainsi que les documents déposés dans le contexte de l'enquête et de l'audience publique sont disponibles dans le site Web du BAPE au **www.bape.gouv.qc.ca**, sous la rubrique « Mandats en cours ». On peut également consulter les documents relatifs au projet à la **Bibliothèque municipale de Waterville, au 150, rue Compton Est, à Waterville**, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, et au bureau du BAPE au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, à Québec.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 14 janvier 2010.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 poste 426 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à intersection-waterville@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Danielle Hawey
Conseillère en communication